



Conseil Communal d'Hellemmes
Mardi 27 juin 2022

22/27 Subvention Itinéraire Chantier d'insertion PIJ

Nous avons voté "POUR".

22/28 Convention de partenariat avec la Poste / logistique urbaine à faible émission

Christine RELIGIEUX est intervenue pour notre groupe, sur ce sujet

Monsieur le Maire, chers collègues, il nous est demandé ici d'approuver la signature par la ville d'une convention avec la poste pour encourager le développement d'une logistique urbaine durable et à faible émission".

Nous sommes évidemment favorables à la signature de cette convention, tant les enjeux sont importants à l'heure où la ZFE (Zone à Faibles Émissions) traîne des pieds pour faire son arrivée à Lille. Notre territoire présente de formidables atouts pour développer des modes de livraisons aussi doux que possible, notamment du fait de sa densité, de son maillage économique, de sa proximité avec les grands axes routiers et des infrastructures ferroviaires. Comme nous avons pu en exprimer la proposition lors de l'examen de cette délibération en commission, ces atouts nous amènent à ambitionner que la ville d'Hellemmes se positionne comme volontaire pour accueillir la cargo station prévue dans le cadre de cette expérimentation. Plusieurs sites s'y prêteraient parfaitement. Nous appelons dans le même temps à donner un coup de fouet aux aménagements qui doivent fluidifier cette expérimentation. La cyclabilité d'Hellemmes est loin d'être optimale. Nous avons cruellement besoin d'aménagements cyclables sécurisés, de sas vélos respectés, de stationnements pour les vélos cargos. Indépendamment des aménagements strictement cyclables, il faudrait également prévoir quelques stations de réparation, de gonflage, mais aussi des toilettes publiques et des points d'eau potables qui bénéficieront aussi bien aux livreurs qui parcourront le territoire Hellemmois, qu'aux habitants eux-mêmes.

Conscients, qu'il n'est pas envisageable de compléter la convention, avec nos demandes, nous vous invitons à vous en saisir, Monsieur le Maire, sachant par ailleurs que certaines de ces propositions font partie de vos promesses de campagne, tel que les points d'eau potable.

Nous avons voté "POUR"

22/29 Aide Habitat durable

Nous avons voté "POUR"

22/30 Subvention complémentaire au CCAS

Ana TALEB est intervenue pour notre groupe, sur ce sujet

Mr Le Maire, cher·es collègues,

Nous tenions à soutenir la décision de la majorité communale de suivre les constats et les préconisations du Centre Communal d'Action Sociale d'Hellemmes. En effet, cette remontée de besoins issus du terrain nous paraît pleinement légitime, pour continuer à accompagner et soutenir les personnes précaires dont les possibilités d'insertion nécessitent un suivi dans la durée. La solidarité doit être une vertu cardinale dans la gestion de nos communs. A l'heure où notre président de la République et sa majorité (relative) ont fait campagne dans la perspective d'un conditionnement accru de l'aide sociale et plus précisément du RSA, nous

souhaitons réaffirmer aujourd'hui que: ne pas laisser les plus fragiles d'entre nous sombrer dans la grande précarité est un choix de société qui nous favorise tous et toutes. Partager et protéger, c'est gagner ensemble face aux défis de notre époque, qu'ils soient sociaux, économiques ou climatiques.

C'est pourquoi nous votons cette subvention complémentaire qui a pour fonction de maintenir et d'approfondir les missions et les actions du CCAS, sans amoindrir la qualité d'accueil des personnes concernées.

Nous avons voté "POUR"

22/31 Approbation du Compte administratif Exercice 2021.

Simon JAMELIN est intervenu pour notre groupe, sur ce sujet.

Monsieur le Maire,

Le compte administratif reprend ce qui a réellement été dépensé et mis en œuvre pendant ce début de mandat. Voilà donc l'heure où chacun pourra juger sur pièce ce que vous aviez promis dans votre budget 2021, et ce que vous avez réellement fait.

Je vous épargnerai le détail fastidieux des lignes budgétaires, ce qui est vraiment intéressant ici c'est la traduction politique de ce document.

Je vais m'arrêter sur quelques exemples de la section investissements, il était prévu en 2021 4 millions 689 000 euros d'investissements. On voit aujourd'hui qu'il n'en n'a été dépensé ou engagé que 2 millions 615 000 euros. Concrètement vous aviez prévu de dépenser pour près de 5 millions de projets au bénéfice des habitants et vous n'en avez réalisé ou engagé pour l'heure que la moitié.

Concernant les écoles de la ville vous aviez prévu 1 millions 420 000 euros pour les travaux de rénovation, vous en avez dépensé moitié moins (761000 euros). Concrètement, vous avancez deux fois moins vite que ce que vous aviez prévu ! On a entendu Madame LEDEZ se féliciter sur le simple fait de faire des travaux dans les écoles. Mais encore heureux que vous ayez lancé des travaux après 40 ans d'abandon, mais enfin à ce rythme-là on n'est pas rendu.

Au sujet des écoles, Lille a annoncé en grande pompe un plan de rénovation des écoles de Fives pour 50 millions d'euros. On a de la chance deux écoles d'Hellemmes en font partie : Berthelot et Jenner avec une rénovation partielle, la suppression des préfabriqués et la création de 4 nouvelles classes : 2 en maternelle, deux en élémentaire (au passage ça représente une capacité d'accueil de 45 élèves supplémentaires, ce n'est pas ça qui va permettre de scolariser les 140 enfants attendus à H2D). Alors on est bien content que Martine Aubry fasse le travail à votre place mais avouez que 4 classes à Hellemmes pour 14 à Fives, c'est limite. D'autant qu'on a compté, avec un début de travaux en 2025 et une fin de travaux en 2027, si vous vous occupez de 2 écoles en 5 ans, toutes les écoles de la ville seront enfin rénovées en aux alentours de 2040. Autre marqueur de votre engagement sur le sujet : la ville de Lille présentera mercredi son rapport Développement Durable. Pourquoi faites-vous le choix de ne pas nous présenter ce rapport ce soir ?

D'autres exemples de ce que vous aviez prévu et qui ne semble pas réalisé se retrouvent dans tous les domaines :

Sport : on en est où des travaux promis pour la piscine?

Sécurité: 54000 euros de dépensé pour l'éclairage public sur 154000 prévus. Et on ne retrouve pas mention des dépenses que vous avez prévues pour la vidéosurveillance : notez que sur ce sujet je suis bien content que vous ne teniez pas vos promesses.

Culture : on en est où de faire du Kursaal un grand lieu culturel avec une programmation ciné ? Vous dépensez 95 000 euros pour les fêtes et les manifestations, ça représente 5 euro par

an et par Habitant pour les fêtes et les manifestations culturelles et sportives. Pouvez-vous nous donner ce chiffre pour Les communes voisines ?

Environnement : Madame Legrand, on en est où de la végétalisation du cimetière que vous aviez prévu? Nulle part, et je suis allé vérifier : mercredi dernier pendant la canicule je suis allé me promener avec ma fille dans les allées du cimetière, heureusement qu'on avait une ombrelle sur la poussette parce que si on devait compter sur les arbres on pouvait cuire sur place.

Il y a tout de même un grand absent dans ce compte administratif : c'est le budget climatique que vous nous aviez présenté à grand renfort de jolis PowerPoint. C'était l'occasion en même temps que de faire le point sur ce que vous avez dépensé, de faire le point sur l'impact climatique de votre politique et depuis sa présentation en décembre 2020 on n'en a plus jamais entendu parler. Ceci dit on pourra tous constater vos ambitions en matière de climat : vous êtes peut-être le seul maire qui classe la lutte contre les tags dans la section environnement de son budget ce qui est cocasse quand on connaît la nature des produits utilisés.

Un budget, c'est des dépenses mais aussi des recettes : et pour l'heure les recettes de la commune associée proviennent uniquement de la ville de Lille. Ce qui n'est pas un problème tant que vous allez défendre votre budget auprès de la maire de Lille. Mais il existe d'autres sources de recettes. On l'avait évoqué ici même il y a un an avec Monsieur Badou au sujet du soutien des acteurs économiques de la ville en difficulté après le Covid : fonds de concours, fonds départementaux et régionaux, fonds européens, autant de possibilités de soutenir nos acteurs économiques ou culturels. Avez-vous exploré cette piste depuis, ou recensé les dispositifs sur lesquels nous pourrions nous appuyer? Visiblement non, ou très peu.

Toujours concernant les recettes, il est peut être possible d'envisager la vente de certains bâtiments inoccupés qui appartiennent à la ville : l'ancien centre Paul Clermont, ou les bâtiments qui servent de stockage rue Jean Bart. On pourrait imaginer les vendre pour financer la rénovation d'une partie du patrimoine de la ville et permettre des conventions d'occupation temporaires d'ici là pour qu'Hellemmes puisse prendre enfin sa part dans l'accueil de celles et ceux qui en ont besoin. Un bâtiment inoccupé coûte cher à la communauté. J'espère juste qu'ils ne seront pas cédés pour 1€ à la Mel pour permettre un énième projet d'aménagement.

Pour l'heure, vous dépensez deux fois moins que ce que vous avez promis. C'est soit que vous promettez trop, soit que vous n'anticipez pas suffisamment. Et attention le temps file vite. Vous êtes déjà au tiers de votre mandat. Et si en plus vous n'essayez pas d'aller chercher d'autres recettes il reste quoi ? Un gestionnaire, et pas toujours très bon puisque qu'il y a quand même des points sur lesquels vous avez dépensé plus que prévu : la médiathèque prévu depuis une décennie, celle pour laquelle vous nous aviez promis une ouverture avant l'été et qui nous est maintenant promise pour octobre nous aura coûté pour cette seule année 140 000 euros de plus.

Nous avons voté "CONTRE"

22/32 Approbation du compte de gestion. Exercice 2021

Nous avons voté "POUR"

22/33 Actualisation des tarifs municipaux.

Nous avons voté "POUR"

22/34 Subvention à l'association "Les mots pour l'écrire"

Nous avons voté "POUR"

22/35 Fourniture de vêtements professionnels et équipements de protections
Nous avons voté "POUR"

22/36 Nouvelle composition du conseil communal suite à la démission de Mme QUERSONNIER
Nous avons voté "POUR"

22/37 Représentation du Conseil dans divers organismes et au conseil d'école de l'école Dombrowski
Nous avons voté "POUR"

22/38 Dons de vélos de l'association Inersol
Nous avons voté "POUR"

22/39 Soutien à la démarche d'accompagnement à la scolarité
Nous avons voté "POUR"

22/40 Subvention à la caisse des Ecoles
Nous avons voté "POUR"

22/41 Subvention à l'association "APEECH"
Nous avons voté "POUR"

22/42 Renouvellement du marché du pain en restauration collective.
Simon JAMELIN est intervenu pour notre groupe, sur ce sujet.

Monsieur le Maire, Madame NOVAK,

Cette délibération nous propose de procéder au renouvellement du marché du pain en restauration collective. Pour traduire, nous allons choisir ensemble quel pain mangeront nos enfants de la crèche au CM2.

Cette délibération qui semble simplement technique est bien plus importante qu'il n'y paraît. Le choix de ce que nous mangeons est un choix politique.

Vous nous proposez un objectif de 50 % de produits SIQO (issus des labels de signes d'identification de la qualité et de l'origine) ce qui ne signifie pas du tout que le pain que nous allons consommer sera pour moitié biologique. C'est comme le label Haute Qualité Environnementale auquel nous avons recours pour une partie de nos approvisionnements et qui ne signifie rien de plus qu'un engagement à respecter la loi : on a le droit d'avoir recours aux pesticides, mais pas plus que les taux fixés par la loi.

Vous prévoyez déjà de vous affranchir de vos objectifs, c'est même écrit noir sur blanc dans cette délibération : pour des raisons d'approvisionnements on pourra allotir en produits conventionnels. Je traduis : On passe par un marché qui fixe la moitié de pain bio, mais si on y arrive pas, ce sera des produits labellisés mais avec des pesticides, et si on n'y arrive pas, on pourra se passer du bio et du label.

Vous vous félicitez à juste titre de l'objectif de 100% bio à la fin du mandat en 2026. Je suis navré mais cette délibération ne pourra jamais vous permettre de l'atteindre. Elle fixe un objectif de 50 % de pain bio pour les deux ans à venir et est renouvelable une fois, soit jusque 2026. Vous renoncez déjà sur le pain bio, on peut douter sérieusement de votre capacité à atteindre 100% de bio sur l'ensemble de ce que mangeront nos enfants.

Un mot sur la nature du pain puisque vous n'en dites rien dans cette délibération. Rien sur le pain complet, le pain noir, le pain aux céréales, qui contribuent à lutter contre l'obésité infantile et le développement des cancers à l'âge adulte. Nos enfants continueront donc à manger du pain blanc, moins nourrissant, plus sucré, et qui contribue à l'obésité dès le plus jeune âge.

Nous vous demandons de revoir cette délibération en fixant un marché hellemmois plus contraignant, avec 100% de pain bio, local et varié dès aujourd'hui. C'est réaliste : D'autres communes ont déjà atteint cet objectif : Grande Synthe, Grenoble, Poitiers ou Toulouse où les boulangers de la ville livrent même directement les écoles.

Nous avons voté "CONTRE"

22/43 Signature de la convention Plan Mercredi Ville-Etat-CAF

Nous avons voté "POUR"

22/44 H2D Québecor - Avis de la commune associé d'Hellemmes sur le Bilan de la concertation préalable.

Julien GILBERT est intervenu pour notre groupe, sur ce sujet.

Monsieur le maire, chers collègues,

Je commencerais par regretter que ce sujet ait été placé si loin dans l'ordre du jour du présent conseil, et j'espère qu'il n'y a pas de lien entre la présence de public intéressé par ce sujet, et cet arrangement avec le programme. En tous cas je suis heureux de voir autant de citoyennes et de citoyens dans l'assistance.

Par cette délibération il nous est demandé de "tirer le bilan de cette phase de concertation" et d'"approuver la poursuite du projet d'aménagement H2D Québecor". Je vais donc me prononcer en deux temps sur ce sujet.

Tout d'abord, s'agissant de tirer le bilan de cette phase de concertation, nous prenons acte de la concertation telle qu'elle s'est déroulée. Oui, des Hellemmois ont pu se rendre en mairie ou en ligne pour déposer un avis sur le projet d'aménagement. Oui des réunions d'information, et en partie consacrées à des échanges avec le public, se sont bien tenues. Oui, les avis déposés ont été lus dans la mesure où des réponses semblent apportées sur l'ensemble des interrogations soulevées par les Hellemmois, même si ces réponses ne sont pas toujours satisfaisantes et semblent parfois incohérentes. J'en profite à ce stade de mon intervention pour saluer le travail qui a été mené pour digérer et faire la synthèse des différentes contributions.

Néanmoins, cette concertation correspondait-elle à ce que nous étions légitimement en droit d'attendre? Non. Et pour plusieurs raisons.

Sur la forme, commençons par évoquer l'information des habitants. Il était prévu que tout le monde soit destinataire d'un flyer, mais qui n'est malheureusement pas arrivé partout (A ce propos, la communication toutes boîtes annonçant la réunion de restitution prévue la semaine prochaine n'est toujours pas distribuée). Nous considérons que la communication n'a donc pas permis à l'ensemble des Hellemmois concernés par le projet d'être informés, dans des délais raisonnables, du calendrier de concertation.

Il s'agissait par ailleurs d'une concertation autour d'un projet dont on nous a bien dit que l'objet ne pourrait pas être remis en cause, à savoir la densification de la population Hellemmoise. Au-delà de cette densification, le détail des invariants du

projet n'était pas connu, et des avis ont donc été émis sur des sujets qui n'avaient aucune chance d'être pris en compte.

Sur le fond, nous regrettons que la démarche n'ait pas été celle de la consultation, comme ce fut le cas récemment sur le dossier du peuple Belge, et pour lequel l'avis des Lillois Lommois et Hellemmois a conditionné le choix du projet final. Avouez que c'est quand même assez incongru que nous soyons prêts à consulter les Hellemmois pour la création d'un vaste parc à plusieurs kilomètres de chez eux, mais que nous ne fassions pas cet effort quand le projet d'aménagement urbain concerne leur propre commune! Cette consultation aurait d'autant plus de sens qu'elle n'a semble-t-il pas eu lieu aux premiers jours de ce projet, alors que nombre d'entre vous faisiez déjà partie de la majorité en place. Au regard des avis déposés, nous pensons qu'une consultation citoyenne pourrait aboutir à un projet radicalement différent de celui qui nous est exposé aujourd'hui.

Vous l'avez peut-être déjà lu dans la contribution que nous avons déposée, les éléments que nous aurions aimé soumettre à la discussion auraient été bien différents de ceux présentés par Vilogia DUVAL. Je citerais par exemple la proposition d'une règle d'au maximum de 50% d'espace privé (incluant 1m2 de jardin individuel ou collectif pour chaque 1m2 construit) et 50% d'espace public, la création d'une boucle sportive continue d'un kilomètre ou encore l'idée d'un cimetière naturel dédié au recueil écologique des sépultures.

Ensuite, s'agissant d'approuver la poursuite du projet d'aménagement, nous identifions plusieurs sources de sérieuses réserves. Le premier de ces sujets c'est la pollution du site. Les travaux de dépollution ne seront pas achevés avant l'année prochaine, on nous dit dans le compte rendu de concertation qu'on ne pourra évaluer la pollution résiduelle qu'à ce moment-là, mais nous savons déjà qu'il sera impossible de planter des essences nourricières, et impossible d'implanter une structure d'accueil de petite enfance compte tenu du passé industriel du site. (J'ouvre une parenthèse sur ce point, nous doutons que la commune ait réellement la capacité d'accueillir à terme 140 enfants en bas âge dans les structures existantes, même augmentées. Ce seul point pourrait mettre en péril l'ambition de créer une "ville du quart d'heure", telle que présentée dans le bilan. Je referme la parenthèse). J'en reviens donc à la pollution. Vilogia nous disait fièrement avoir déplacé le jardin des saules après l'identification d'un spot de CHROME qui je cite "*n'interdira pas de construire*", mais qui les motivent tout de même à prévoir un jardin sur ce spot plutôt que des logements. Pardonnez-moi mais, voulez-vous vraiment permettre à des gens d'habiter sur un terrain si pollué qu'ils ne pourront pas planter un pied de tomates? Voulez-vous vraiment permettre à des gens de fonder un foyer sur un terrain si pollué qu'on interdira l'installation d'une crèche? Pour nous la réponse est simple, c'est **non!** Même avec des servitudes d'usage! Ce n'est pas parce que c'est légal que c'est forcément moral! Le seul principe de précaution devrait nous conduire, chers collègues, à désapprouver la poursuite du projet d'aménagement. Voter non ce n'est pas voter contre les habitations, voter non c'est se donner le temps et les moyens de faire bien, sans avoir à laisser ce projet être guidé par la boussole de la rentabilité.

Reprenons la main! Reprenons la main! Corrigeons ensemble vos erreurs passées! Après avoir trouvé une solution pour réduire la pollution du site, il faut maintenant rassembler les Hellemmois pour construire avec elles et avec eux un projet ambitieux sur le plan environnemental, et qui leur serve au quotidien. Aujourd'hui le site n'est pas

encore vendu, et tant qu'il ne l'est pas nous pouvons reprendre les choses en main. Monsieur le Maire, nous vous demandons de porter cette demande directement à Mme AUBRY. Qu'elle nous donne les moyens de maîtriser le destin de ces 5 hectares en cœur de ville. Et si vous m'opposez la question du coût, j'en reviendrais à l'avenue du peuple belge. Si Mme AUBRY pensait pouvoir trouver 60M euros pour ce projet, somme dont elle n'aura finalement pas besoin, nous pensons qu'elle peut certainement en trouver 20 pour qu'H2D devienne un bien public.

Nous avons voté "CONTRE"

22/45 Subvention à l'association "Le 8 renversé"

Nous avons voté "POUR"

22/46 Aide à la prise de Licence sportive en club

Nous avons voté "POUR"

22/47 Subvention à l'association "Nouvelle Génération Hauts de France"

Nous avons voté "POUR"

22/48 Convention 2022-2026 entre l'Université de Lille et la Ville de Lille

Nous avons voté "POUR"

22/49 Subvention de fonctionnement à l'association "Inersol"

Nous avons voté "POUR"

22/50 Renouvellement du marché d'élimination des Tags

Nous avons voté "POUR"

22/51 Marché prestation nettoyage des espaces publics De Lille et des communes associées

Nous avons voté "POUR"